



ORPI Saint-Louis et Saint-Renan

Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique. Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

BIEN A USAGE D'HABITATION		LOCATION	
4,500 €	TTC pour les prix inférieurs à 60,000 €	Frais d'Etats de Lieux	jusqu'à 3 € / m ² A la charge du locataire et à la charge du bailleur
de 7.5%	TTC pour les prix entre 60,001 € et 100,000 €	Visite, constitution du dossier, rédaction du contrat	8 € / m ² Limité à 60% du loyer au dessus de 28 m ² A la charge du locataire et à la charge du bailleur
de 7.0%	TTC pour les prix entre 100,001 € et 150,000 €		
de 6.5%	TTC pour les prix entre 150,001 € et 200,000 €	Frais d'entremise et de négociation	50 € A la charge du bailleur
de 6.0%	TTC pour les prix entre 200,001 € et 250,000 €		
de 5.5%	TTC pour les prix entre 250,001 € et 300 000 €		
de 5.0%	TTC pour les prix entre 300 001 € et 350 000 €		
de 4.5%	TTC pour les prix entre 350 001 € et 400 000 €		
de 4.0%	TTC pour les prix entre 400 001 €		
Programme neuf 4% (AMENATYS)			
Garage et parking forfait de 3 000 €			
ESTIMATION			
150 € - Offert en cas de mise en vente à l'agence			

AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

Barème valable à compter du 1er mars 2025 et du mandat numéro 5029

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial